



## Communiqué du Conseil de surveillance

Le Conseil de surveillance de l'IEDOM s'est réuni le 26 mars 2008 à Paris sous la présidence de M. Jean-Pierre Landau, Sous-Gouverneur de la Banque de France, et en présence de M. Yves Barroux, Directeur général.

Le Conseil a passé en revue l'évolution de la situation économique et financière des départements et collectivités d'outre-mer. Il a fait le point sur les travaux conduits dans le cadre de la coopération entre l'IEDOM, l'IEOM, l'AFD et l'INSEE en vue de l'élaboration d'une évaluation précoce du PIB et de ses principales composantes pour les différents départements et collectivités territoriales d'outre-mer (projet CEROM). Il a procédé à un examen de la situation des établissements de crédit installés dans sa zone d'intervention.

L'état d'avancement des travaux permettant la participation de l'IEDOM au projet SEPA (single euro payment area), qui vise à la mise en place d'un espace unique de paiements en euros, a fait l'objet d'un compte-rendu détaillé.

Le Conseil a examiné le rapport du comité d'audit et de contrôle interne qui présente une analyse régulière et périodique du dispositif de maîtrise des risques mis en place au sein de l'Institut.

Les comptes de l'IEDOM pour l'exercice 2007, certifiés par les commissaires aux comptes, ont été approuvés par le Conseil.

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

### Lancement du virement SEPA

Au cours de la réunion du 18 mars 2008, le Comité national SEPA a fait le point sur le lancement du virement SEPA, ainsi que sur l'avancement de la migration SEPA. Le comité a défini des indicateurs de suivi de la montée en charge du virement SEPA ; il publiera à la fin de l'année 2008 un premier rapport sur l'avancement de la migration.

### Généralisation du Livret A le 1er janvier 2009

Mme Christine Lagarde, ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi a annoncé que la distribution du Livret A dans toutes les banques interviendra le 1<sup>er</sup> janvier 2009. Le projet de loi réformant le Livret A sera soumis au Conseil des ministres dans le courant du mois d'avril.

### Régalez un litige avec votre banque : mini-guide de la Fédération bancaire française (FBF)

Suite à l'extension par la loi Chatel du 3 janvier 2008 du champ de la médiation bancaire à l'ensemble des litiges liés à l'exécution d'un contrat bancaire (dont la gestion des crédits et les produits d'épargne), la FBF a publié une nouvelle édition de son mini-guide n° 3 intitulé « Régalez un litige avec votre banque ». Cette plaquette guide les particuliers dans les démarches à entreprendre pour un traitement efficace des litiges : auprès de l'agence, du service clientèle et auprès du médiateur en dernier recours. Ce mini-guide ainsi que la réédition du n° 14 sur le droit au compte sont disponibles à la page suivante :

[http://www.fbf.fr/Web/internet/content\\_fbf.nsf/\(WebPageList\)/mini-guides?Open](http://www.fbf.fr/Web/internet/content_fbf.nsf/(WebPageList)/mini-guides?Open)

### Lancement de l'observatoire des prix et des marges

Le 28 mars 2008, Christine Lagarde, ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, et Luc Chatel, secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie et de la Consommation ont mis en place un observatoire des prix et des marges.

L'observatoire est disponible sur : [http://www.dgccrf.bercy.gouv.fr/actualités/prix/observatoire\\_prix2008.htm](http://www.dgccrf.bercy.gouv.fr/actualités/prix/observatoire_prix2008.htm)

### Publications

#### 1. Projet de loi programme pour le développement économique et la promotion de l'excellence outre-mer

Avis du Conseil économique et social du 26 mars 2008 présenté par M. Alain Saubert, rapporteur.

Le rapport est disponible sur <http://www.ces.fr>

#### 2. Fédération bancaire française (FBF) : 20<sup>e</sup> rapport annuel de l'Observatoire des crédits aux ménages

Le professeur Michel Mouillart de l'Université de Paris X-Nanterre a présenté le 18 mars 2008 les résultats de l'enquête sur le comportement des ménages à l'égard des crédits à la consommation et du crédit immobilier. Selon le rapport 2007, près de 14 millions de ménages avaient un crédit fin 2007, soit 52, % des ménages. Le nombre de crédits aux ménages a augmenté de 5,2 % en 2007. 30,6 % des ménages détenaient un crédit immobilier et 33 % avaient un crédit de trésorerie.

Le rapport est disponible sur <http://www.fbf.fr> la banque des particuliers et des entreprises - crédit - observatoire des crédits.

# ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

## Baisse des indicateurs de vulnérabilité des ménages

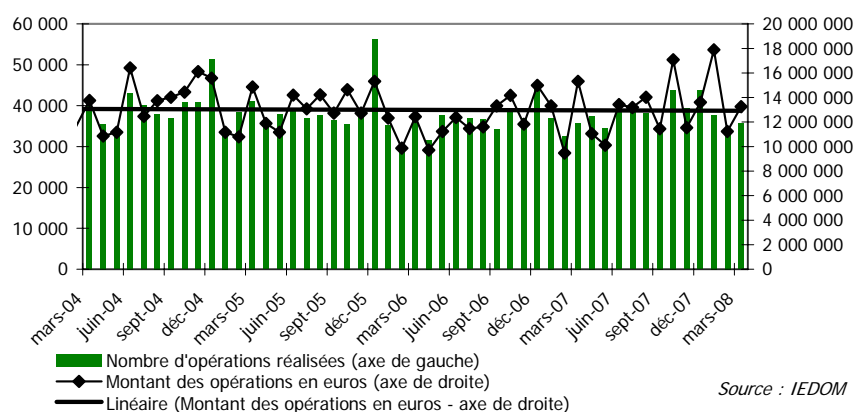
En février 2008, le Fichier central des chèques (FCC) de la Banque de France a enregistré 11 incidents de paiement sur chèques, contre 2 le mois précédent. Sur 2008, seuls 13 incidents ont été recensés, en recul de 71,1 % en glissement annuel. Par ailleurs, 3 retraits de cartes bancaires ont été enregistrés en février, contre 2 en janvier, portant le cumul annuel à 5 décisions de retrait, contre 13 à la même époque en 2007. Enfin, l'archipel comptait 37 personnes physiques en interdiction bancaire, en repli de 41,3 % par rapport à février 2007.

## Surendettement

Aucune déclaration de surendettement n'a encore été déposée auprès de la commission d'examen des situations de surendettement de Saint-Pierre-et-Miquelon en 2008. En 2007, seuls 3 dossiers ont été déposés (contre 5 en 2006). Pour mémoire, le premier dossier de surendettement a été déposé en mars 2002. Depuis l'origine, quelque 33 dossiers ont été soumis à la commission.

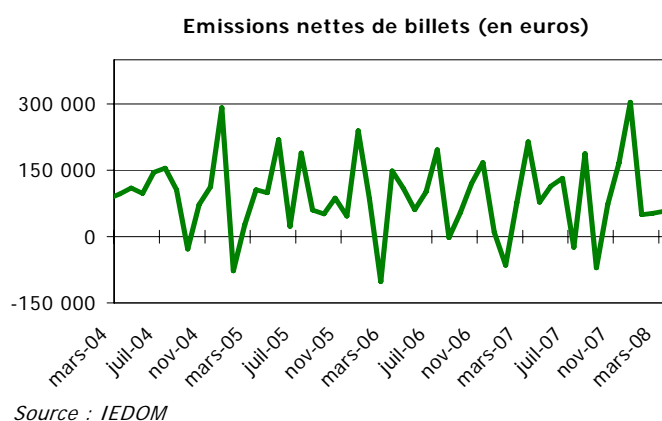
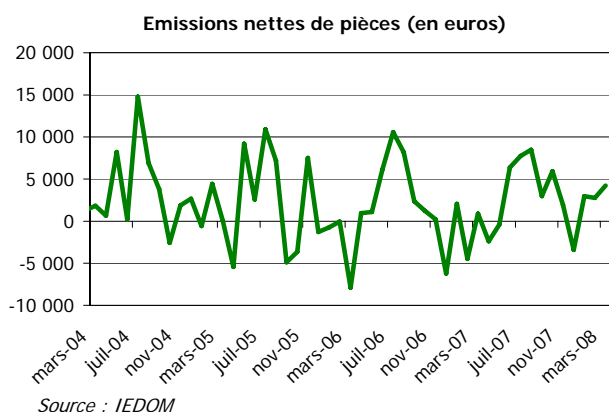
## Légère hausse de la valeur des opérations de compensation au 1<sup>er</sup> trimestre

Au premier trimestre 2008, la valeur des opérations de compensation (42 379 532 euros) a progressé de 0,36 % par rapport au précédent trimestre. Les 106 866 opérations réalisées (126 889 au 4<sup>ème</sup> trimestre) concernent les chèques à 94,11 %, les virements à 5,85 % et les traites à 0,03 %. En glissement annuel, l'activité s'inscrit en hausse de 10,8 % en valeur et de près de 20,3 % en volume.



## Circulation fiduciaire

Fin mars 2008, les émissions nettes cumulées de billets (pré-alimentation de décembre 2001 comprise) s'élevaient à 9,349 millions d'euros (pour un volume de 266 834 billets), en progression de 13,6 % sur un an. Pour leur part, les émissions nettes cumulées de pièces (pré-alimentation comprise) s'établissaient à 0,358 million d'euros (pour un volume de 1,875 million de pièces), en progression de 11,6 % en glissement annuel.



# BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

## Elections municipales de l'Archipel

Les 9 et 16 mars, les électeurs de Saint-Pierre et de Miquelon ont élu les membres de leurs conseils municipaux respectifs. A Saint-Pierre, la liste « Ensemble pour construire », conduite par Karine Claireaux, Maire sortant, a remporté l'élection au second tour, devançant les listes « Archipel demain » et « Cap sur l'avenir ». La commune de Miquelon-Langlade a vu la victoire de Stéphane Coste.

## Nomination du nouveau Secrétaire d'Etat

Suite aux résultats des élections municipales, le Secrétaire d'Etat à l'Outre-Mer Christian Estrosi, élu Maire de Nice, a démissionné du gouvernement. Il a été remplacé par Yves Jégo.

## Election à la Caisse de Prévoyance Sociale

Le 23 Janvier 2008, les assurés sociaux de la Caisse de Prévoyance Sociale ont élu leurs six représentants au Conseil d'administration. La liste CFTC menée par Mme Jacqueline André, qui briguait un 4<sup>ème</sup> mandat consécutif de Présidente du CA, a été réélue.

## Nouvelle loi programme sur l'outre-mer 2008

Le projet de loi programme sur l'outre-mer 2008, dont les grandes lignes ont été énoncées par le Chef de l'Etat lors de son déplacement en Guyane les 11 et 12 Février derniers, prévoit pour les collectivités ultramarines le renforcement de la continuité territoriale, plus de logements sociaux et la possibilité pour des médecins disposant de diplômes canadiens d'exercer dans l'Archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon.

## Seconde table ronde – Soutien à la filière pêche et aquacole

Suite à la première table ronde qui s'est tenue le 14 décembre 2007 au Secrétariat d'Etat à l'Outre-Mer, une seconde table ronde a eu lieu mi-janvier 2008 pour définir le soutien à la filière pêche. Quatre priorités ont été dégagées : réorganisation de la flotte, gestion intégrée des débarquements, amélioration de la commercialisation et développement des actions de recherche. Une mission d'appui rendra ses propositions pour la fin du mois de mai. Concernant la société Interpêche, le Secrétaire d'Etat a confirmé ses engagements pris lors de son déplacement dans l'archipel le 15 janvier : versement d'un concours supplémentaire de l'Etat pour financer la part « employeur » de 5 préretraites, soit 90 000 € et maintien du soutien à l'emploi jusqu'à la fin de l'année 2008, assorti d'un engagement de l'entreprise en matière d'innovation, de formation et de diversification de production.

## Maintien des quotas de pêche dans la zone 3PS

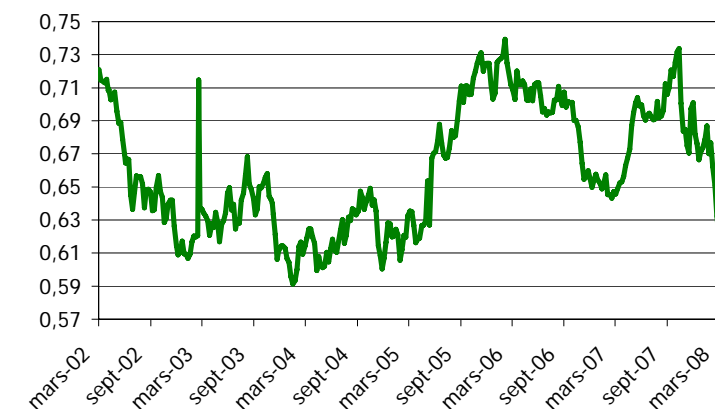
Aux termes de l'accord franco-canadien du 2 décembre 1994, un taux autorisé de captures (TAC) est arrêté chaque année. Lors de la 14<sup>ème</sup> réunion du Conseil consultatif des pêches franco-canadien qui s'est tenue à Paris en mars 2008, les quotas de la saison 2007/2008 ont été maintenus pour la saison 2008/2009. Le TAC de morue de l'Archipel s'élève donc à 15,6 % de 13 000 tonnes, soit 2028 tonnes.

## Taxation des revenus de l'épargne

Dans le cadre du Protocole de restructuration budgétaire et de redressement financier signé en décembre 2007 entre l'Etat et la Collectivité territoriale, les intérêts de l'épargne sont désormais imposables par prélèvement libératoire ou par intégration à la déclaration de revenus des personnes physiques en fonction du type de produits financiers, par suppression du seuil de 10 %. Dorénavant, le taux du prélèvement libératoire est fixé à 15 % et l'imposition des revenus du patrimoine par déclaration à l'IRPP est plafonnée à 15 % avec, dans les deux cas, un abattement fiscal de 500 euros par an et par foyer fiscal. Ces nouvelles dispositions sont applicables aux revenus perçus en 2007.

## Evolution du dollar canadien

Le cours moyen de l'euro par rapport au dollar canadien était en recul de 1,6 % entre décembre 2007 (0,6840 €) et janvier 2008 (0,6729 €), puis en hausse de 0,8 % en février 2008 (0,6784 €). Le mois de mars 2008 enregistre un repli de 5 % (0,6444 €). Sur un an, la contraction est de 0,3 %. Au 1<sup>er</sup> trimestre 2008, le cours moyen du dollar canadien a diminué de 5,8 % par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2007.



Source : banque-france.fr

## LES INDICATEURS DE REFERENCE

		Données brutes	Δ % mois précédent	Glissement annuel
<b>Prix</b> (Source : Préfecture)	Prix à la <b>consommation</b> (hors tabac) - 4 <sup>ème</sup> trimestre 2007 (Indice base 100 : décembre 2006)	102,79	+ 1,79 %* * variation trimestrielle	+ 2,79 %* * par rapport à décembre 2007
<b>Emploi</b> (Source : DTEFP)	<b>Nombre de demandeurs d'emploi (catégorie 1)</b> Février 2008 :	359	+ 4,7 %	- 1,9 %
	<b>Nombre de demandeurs d'emplois en fin de mois indemnisés</b> Février 2008 :	319	+ 4,3 %	- 8,6 %
<b>RMI</b> (Source : CAF)	Nombre de <b>bénéficiaires</b> - fin Février 2008	30	- 6,3 %	+ 7,1%
	Cumul 2008 des <b>prestations nettes versées</b>	13 456 €	+ 6,05 %	+ 19,3 %
<b>Commerce extérieur</b> (Source : Douanes)	<b>Importations</b> (milliers d'euros) Février 2008 :	6 369	+ 3,2 %	+ 63,1 %
	Cumul annuel :	12 540	-	+ 52,8 %
	<b>Exportations</b> (milliers d'euros) Février 2008 :	547	- 45 %	+ 23,5 %
	Cumul annuel :	1 542	-	+ 55,1 %
	<b>Déficit commercial</b> (milliers d'euros) Février 2008 :	5 822	+ 12,5 %	+ 68,2 %

## LES SECTEURS D'ACTIVITE

		Données brutes	Δ % mois précédent	Glissement annuel
<b>Pêche industrielle</b> (Source : Affaires maritimes)	<b>Débarquements</b> (en tonnes) Rappel cumul à fin décembre 2007	778	-	1 844* *campagne 06/07
<b>Pêche artisanale</b> (Source : Affaires maritimes)	<b>Débarquements</b> (en tonnes) Rappel cumul à fin décembre 2007	1 693	-	+ 27,1 %
<b>Trafic aéroportuaire</b> Aéroport de Saint-Pierre (Source : Aviation civile)	<b>Nombre de passagers</b> (arrivées + départs) Février 2008 :	2 099	+ 7,4 %	- 1 %
	Cumul annuel :	4 054	-	+ 5,3 %
	<b>Mouvements d'avions</b> Février 2008 :	216	+ 61,2 %	+ 10,2 %
	Cumul annuel :	350	-	+ 5,1 %
	<b>Fret et envois postaux</b> (en tonnes) Février 2008 :	14,208	+ 2,8 %	+ 5,7 %
	Cumul annuel :	28,024	-	+ 1,3 %
<b>Trafic portuaire</b> Port de Saint-Pierre (Source : Capitainerie du Port)	<b>Mouvements de navires</b> Janvier 2008 :	28	- 22,0 %	+ 12 %
	Cumul annuel :	28	-	-
	<b>Fret</b> (en tonnes) Janvier 2008 :	1 143	- 58,6 %	- 5,8 %
	Cumul annuel :	1 143	-	-

## Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux de soumission minimal des opérations principales de refinancement	4,00%	13/06/2007
Taux de la facilité de prêt marginal	5,00%	13/06/2007
Taux de la facilité de dépôt	3,00%	13/06/2007

### Taux d'intérêt légal

ANNEE	2008	3,99%	JO du 23/02/08
ANNEE	2007	2,95%	JO du 21/02/07

### Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/08)

	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	3,50%	3,50%	4,25%	2,50%	2,25%

\* hors prime d'Etat

### Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)

	Décembre	Janvier	Février	Mars	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Taux	3,8632%	4,0097%	4,0291%	4,0845%	4,3050%	4,5960%	4,5940%	4,5920%

### Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)

	Décembre	Janvier	Février	Mars
Taux	4,41%	4,23%	4,18%	4,40%

### Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)

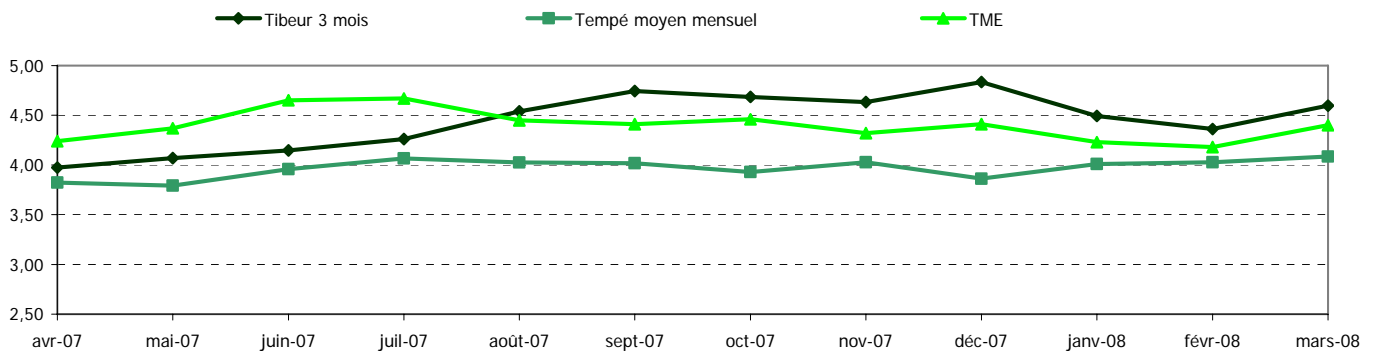
	Décembre	Janvier	Février	Mars
Taux	4,61%	4,42%	4,38%	4,30%

## Taux de l'usure (applicable à partir du deuxième trimestre 2008)

Crédits aux particuliers		Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises		Seuils de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>					
Prêts à taux fixe		7,25%			
Prêts à taux variable		7,16%			
Prêts relais		7,25%			
<b>Autres prêts</b>					
Prêts d'un montant < ou = à 1 524 €		20,60%			
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1 524 € et prêts viagers hypothécaires		20,48%	Découverts en compte (1)		14,29%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1 524 €		9,60%			

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

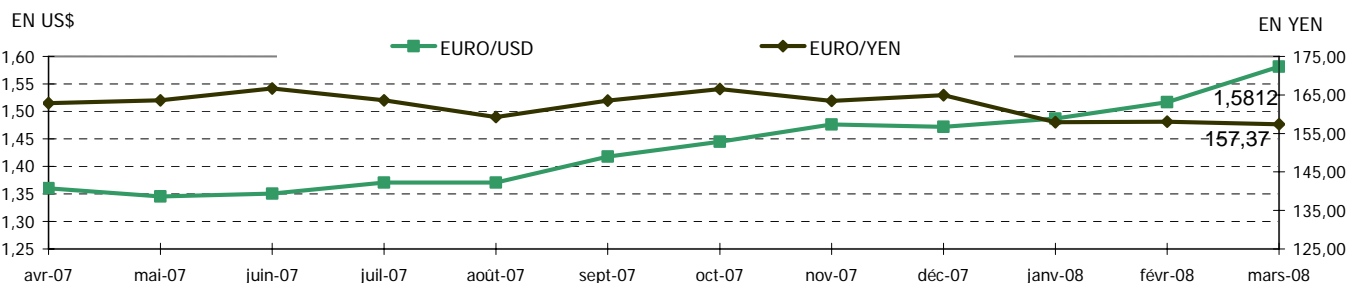
## Taux des marchés monétaires et obligataires



## Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,5812	EURO/ZAR (Afrique du sud)	12,8118	EURO/SRD (Surinam)	4,4240
EURO/JPY (Japon)	157,37	EURO/BWP (Botswana)	10,4384	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,8303
EURO/CAD (Canada)	1,6226	EURO/SCR (Seychelles)	12,5940	EURO/DOP (Rép. Dom.)	53,7370
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,79580	EURO/MUR (Maurice)	41,269	EURO/BBD (La Barbade)	3,1624
EURO/SGD (Singapour)	2,1819	EURO/BRL (Brésil)	2,7554	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	9,9567
EURO/HKD (Hong-Kong)	12,3075	EURO/VEF (Vénézuéla)	3,39530	EURO/XPF COM Pacifique	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2628,62	EURO/XCD (Dominique)	4,2692	EURO/FC (Comores)	491,96775

## Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



## Taux de conversion irrévocables pour les 15 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0429300 MTL	